

LA PRIERE UNIVERSELLE

Pierre Guilbert

De quoi s'agit-il ?

La question peut sembler superflue, tant nous avons l'habitude de " gérer " ce moment de la célébration. Prenons tout de même le temps de relire ce que nous en dit la Présentation Générale du Missel Romain :

" Dans la prière universelle, le peuple, exerçant sa fonction sacerdotale, supplie pour tous les hommes. Il convient que cette prière ait lieu habituellement aux messes avec peuple, afin que l'on fasse des supplications pour la sainte Église, pour nos gouvernants, pour ceux qui sont accablés par diverses misères, pour tous les hommes et le salut du monde entier.

Les intentions seront habituellement :

- a- Pour les besoins de l'Église,*
- b- Pour les dirigeants des affaires publiques et le salut du monde entier,*
- c- Pour ceux qui sont accablés par une difficulté,*
- d- Pour la communauté locale.*

Toutefois, dans une célébration particulière, comme une confirmation, un mariage ou des obsèques, l'ordre des intentions pourra s'appliquer plus exactement à cette occasion particulière. " (PGMR n° 45 et 46)

Historiquement parlant, on trouve les plus anciens témoignages de la prière universelle chez saint Justin († 165). Hippolyte de Rome († 235) la présentait comme une prérogative des fidèles par opposition aux catéchumènes qui, n'étant pas encore baptisés, devaient quitter l'assemblée avant que ne commence " l'oratio fidelium " (la prière des fidèles).

Disparue de la liturgie romaine au cours du VI^e siècle (exception faite de l'office du vendredi saint), c'est au concile Vatican II que l'on doit la restauration de la prière universelle : " *La " prière commune ", ou " prière des fidèles ", sera rétablie après l'évangile et l'homélie, surtout les dimanches et fêtes de précepte, afin qu'avec la participation du peuple, on fasse des supplica-*

tions pour la sainte Église, pour ceux qui détiennent l'autorité publique, pour ceux qui sont accablés par diverses nécessités, et pour tous les hommes et le salut du monde entier. " (Concile Vatican II, Constitution Sacrosanctum Concilium, n° 53)

" tu es membre du Corps du Christ et tu participes à sa dignité de prêtre, prophète et roi "

Aujourd'hui encore, le rituel du baptême des adultes indique qu'immédiatement après le baptême " on fait la prière universelle à laquelle les néophytes [les nouveaux baptisés] participent pour la première fois. " La prière universelle est donc pour le peuple (c'est-à-dire les baptisés) la plus belle occasion d'exercer sa fonction sacerdotale reçue au jour du baptême : " tu es membre du Corps du Christ et tu participes à sa dignité de prêtre, prophète et roi " (Rituel du baptême, n° 140).

Les acteurs de la prière universelle

" C'est au prêtre célébrant de diriger la prière, d'y inviter les fidèles par une brève monition, et de la conclure par une oraison. Il convient que les intentions soient proférées par le diacre, le chantre ou un autre. Mais c'est toute l'assemblée qui exprime sa supplication, soit par une invocation commune à la suite des intentions, soit par une prière silencieuse " PGMR 47.

La PGMR fonde elle-même l'attribution de cette prière " au diacre, au chantre ou à un autre " sur le numéro 56 de l'instruction pour l'exécution de la Constitution sur la liturgie Inter oecumenici parue en 1964 tout de suite après la promulgation de cette Constitution par le Concile Vatican II, telle une sorte de décret d'application.

Il est probable qu'en plaçant explicitement le diacre en tant que lecteur des intentions de la P.U., l'instruction ait tout simplement envisagé cette fonction comme une extension naturelle du rôle habituel du diacre s'adressant directement à l'assemblée pour lui indiquer les attitudes à

prendre, les actions et les prières à faire. Les plus anciens de nos lecteurs se souviennent probablement des indications " flectamus genua " et des " levate ", chantés autrefois par le diacre dans la prière universelle du vendredi saint. On a conservé aujourd'hui encore ce rôle d'indication de ce qu'il y a lieu de faire dans les interventions typiquement diaconales telles que " donnez-vous la paix " et " allez dans la paix du Christ ", ou encore plus rarement " inclinez-vous pour la bénédiction ".

Il paraît donc aujourd'hui inopportun d'imposer que le diacre fasse systématiquement la lecture de ces intentions à la place des laïcs, ce qui n'est pas non plus une raison pour ne jamais l'inviter à le faire.

Toutefois, lorsque la prière universelle s'est installée progressivement dans les assemblées, il n'y avait encore aucun diacre permanent. Aussi l'habitude s'est-elle prise le plus souvent de confier à des laïcs la rédaction et la lecture des intentions de la prière universelle. Il paraît donc aujourd'hui inopportun d'imposer que le diacre fasse systématiquement la lecture de ces intentions à la place des laïcs, ce qui n'est pas non plus une raison pour ne jamais l'inviter à le faire.

Mais ce qu'il est nécessaire de retenir ici, c'est que la mise en œuvre de la prière universelle se passe en trois temps et demande en conséquence la participation de 3 types d'acteurs :

- Celui qui dirige la prière en l'introduisant et en la concluant.
- Celui qui dit à quelles intentions l'assemblée est invitée à prier.
- Et l'ensemble des fidèles qui exprime sa supplication " à la suite des intentions ".

La structure de la prière universelle

La forme solennelle de la prière universelle du vendredi saint comporte 10 intentions structurées sur le modèle suivant :

- Un invitoire s'adressant à l'assemblée : " Prions pour... "
 - o Pour la sainte Église.
 - o Pour le pape.
 - o Pour le clergé et le peuple fidèle.
 - o Pour les catéchumènes.

- o Pour l'unité des chrétiens.
- o Pour le peuple juif.
- o Pour ceux qui ne croient pas en Jésus Christ.
- o Pour ceux qui ne croient pas en Dieu.
- o Pour les pouvoirs publics.
- o Pour tous les hommes dans l'épreuve.

- Un temps de prière individuelle silencieuse.
- Une oraison reprenant les termes de l'invitoire et s'adressant à Dieu : " Dieu éternel... "
- Une adhésion des fidèles s'exprimant par un Amen concluant chaque oraison.

Dans la célébration dominicale, la prière universelle hérite de ce modèle en le simplifiant (les 10 intentions pouvant se regrouper autour des 4 grandes propositions faites par le Concile et reprises par la PGMR : " pour les besoins de l'Église, pour les dirigeants des affaires publiques et le salut du monde entier, pour tous ceux qui sont accablés d'une difficulté, et pour la communauté locale " PGMR n° 46) et en permettant aux fidèles d'en personnaliser les intentions.

C'est ainsi que l'on retrouve :

- Un appel à manifester l'universalité de notre prière (invitoire).
- Des invitations à " prier pour... "
- L'acte de prière de l'assemblée (qui s'exprime le plus souvent par une invocation chantée).
- Une oraison finale et unique " Dieu éternel... "

Quelques points d'attention

On donnera donc la préférence à des refrains courts en veillant à ce que l'adresse du refrain soit cohérente avec la formulation qui l'a appelé.

La lecture attentive de ce schéma, ainsi que ce qui a été dit des acteurs de la P.U., fait apparaître que l'expression de la prière, ce n'est pas le contenu de l'intention, mais l'action collective de l'assemblée. En effet, l'intention invite à " prier pour... ", mais elle n'est pas encore prière : la prière n'existe véritablement, ne prend réellement corps, qu'au moment où l'assemblée s'adresse collectivement à Dieu en l'invoquant directement. Cette invocation ne peut pas (ne doit pas) être un nouveau discours complémentaire à l'intention. Elle se doit donc d'être brève

et se contenter de demander que la prière soit entendue, prise en compte, exaucée, sans s'embarasser d'autres considérations sémantiques ou d'autres développements littéraires. On donnera donc la préférence à des refrains courts en veillant à ce que l'adresse du refrain soit cohérente avec la formulation qui l'a appelé : éviter par exemple de chanter " Notre Père et notre Dieu, nous te prions " à la suite d'une intention qui se termine par " supplions le Ressuscité ". Cela suppose bien évidemment un minimum de coordination entre les personnes qui rédigent les intentions et celles qui choisissent le refrain.

On notera également que les intentions portent sur des personnes, et non pas sur des idées. La prière universelle n'est pas le lieu d'une tribune moralisante, revendicative ou idéologique. Or il est parfois facile de faire de ce moment une leçon de morale ou de l'instrumentaliser pour y faire " passer des messages ". Un bon moyen de ne pas tomber dans ce piège est peut-être de se forcer à formuler des intentions courtes pour éviter tout développement justificatif du choix de l'intention qui pourrait déjà sonner comme un début d'instrumentalisation. A ce propos, la formulation " pour ceux qui ... afin que ... " est à utiliser avec grande précaution tant elle risque de conduire, de par sa structure, à des demandes fermées : " Pour les enfants qui reprennent cette semaine le chemin de l'école, afin qu'ils découvrent ?... afin qu'ils apprennent ?... afin qu'ils rencontrent ?... " Laissons peut-être Dieu décider du " afin que " qui sera bon pour eux et évitons de lui dire ce qu'il doit faire : " Pour les enfants qui reprennent cette semaine le chemin de l'école, prions le Seigneur... ".

Contrairement à ce qui se pratique souvent, ce n'est donc pas le moment de prier dans la prière universelle " pour nous tous ici rassemblés ", mais bien " pour toute notre communauté "

On notera enfin que la PGMR parle de " la communauté locale ". Il convient de donner à cette expression sa pleine mesure en évitant de réduire la communauté locale à la seule assemblée présente. C'est dans la prière eucharistique que le prêtre prie pour l'assemblée présente : " sur nous tous enfin, nous implorons ta bonté " (PE n° II) ou bien " Que l'Esprit Saint fasse de nous... " (PE n° III) ou bien encore " A nous qui

sommes tes enfants, accorde... " (PE n° IV). Contrairement à ce qui se pratique souvent, ce n'est donc pas le moment de prier dans la prière universelle " pour nous tous ici rassemblés ", mais bien " pour toute notre communauté ", c'est à dire " pour tous les baptisés de notre paroisse ", y compris ceux qui ne sont pas avec nous en ce moment parce qu'ils sont malades, ou parce qu'on ne les voit jamais, et dont nous ressentons l'absence comme une blessure faite au Corps du Christ qui est malheureusement incomplètement rassemblé.

Formulation et attitudes

De la structure évoquée plus haut et que nous reprenons encore une fois ici, mais sous une autre forme de présentation, il ressort que la dynamique de la prière universelle comporte deux modes relationnels :

- *Des relations horizontales à destination de l'assemblée :*

o le prêtre qui invite l'assemblée à se préparer à la prière (introduction).

o le lecteur des intentions qui indique à l'assemblée à quelle intention il faut prier.

- *Des relations verticales à destination de Dieu :*

o l'assemblée exprimant sa prière à Dieu par la supplication collective.

o le prêtre confiant à Dieu toute la prière exprimée par l'assemblée.

Si l'on veut préserver la cohérence de ces relations, on se rend compte qu'il est probablement préférable de rédiger les intentions de telle manière qu'elles s'adressent à l'assemblée et non pas à Dieu. En d'autres termes, il vaut mieux utiliser le mode " prions pour... " (avec une personne qui s'adresse à l'assemblée pour l'inviter à prier...) que le mode " nous te prions, Seigneur, pour... " (avec une personne qui s'adresse directement à Dieu sans passer par " la case assemblée "...).

On conviendra volontiers qu'en s'adressant à l'assemblée pour lui indiquer à quelles intentions on lui demande de prier, le lecteur des intentions permet à chaque personne présente de formuler intérieurement sa prière, d'associer l'intention proposée à une situation personnelle ou

connue, d'y mettre des noms ou des visages. Ainsi préparée, la prière de chacun sera rassemblée et exprimée par le refrain que tous adresseront à Dieu. Alors qu'en commençant par dire " nous te prions, Seigneur, pour... " le lecteur se pose en porte-parole d'une prière " préfabriquée " à laquelle personne n'a eu le temps de se préparer (il n'est donc le porte-parole de personne).

Et si toutefois on envisage de construire tout de même la prière universelle sur le mode " nous te prions, Seigneur, ... ", il faudra alors veiller à ce que le lecteur soit dans une posture qui ne donne pas l'impression qu'il s'adresse à l'assemblée. Si on choisit de s'adresser à Dieu, le bon sens et la justesse de l'action liturgique imposent que le lecteur soit tourné vers celui auquel il s'adresse (vers une croix par exemple, ou bien en restant en " voix off " au cœur de l'assemblée) mais qu'il ne se positionne pas face à l'assemblée...

Conclusion

La prière universelle est un des moyens par lequel les chrétiens rassemblés expriment à Dieu la réponse suscitée par l'écoute de sa Parole. Après avoir entendu la Parole de Dieu, puis après avoir reconnu l'actualité de cette Parole dans sa vie d'aujourd'hui, l'assemblée va demander à ce que cette Parole produise son effet sur le monde entier. Elle est donc comme un abou-

tissement de toute la liturgie de la Parole et comme le seuil de l'action de grâce exprimée dans l'eucharistie qui va suivre.

Sa place dans la célébration et son articulation avec les autres éléments de la liturgie de la Parole n'est donc pas neutre ni due au hasard : elle est le troisième mouvement d'une sorte de concerto (en musique, un concerto est un " dialogue ") entre Dieu et l'humanité. 1er mouvement : Dieu parle à l'assemblée et lui propose son alliance (lectures) ; 2ième mouvement : l'assemblée discerne en quoi la proposition d'alliance faite autrefois par Dieu est toujours d'actualité aujourd'hui (homélie) et réaffirme sa confiance envers celui qui a tout fait pour elle (profession de foi) ; 3ième mouvement : l'assemblée répond à Dieu qu'elle accepte son alliance et en projette quelques conséquences pour l'humanité (prière universelle).

La dynamique de la prière universelle est donc essentiellement une forme de reconnaissance de l'éternité de l'amour de Dieu : " Autrefois, tu as fait. Aujourd'hui, tu fais encore. Alors, continue de faire... " Dès lors, qu'elle soit de supplication, de louange ou d'action de grâce, la prière universelle constitue le prolongement sans cesse réaffirmé de la fin du psaume 137 : " Le Seigneur fait tout pour moi ! Seigneur, éternel est ton amour : n'arrête pas l'œuvre de tes mains. "

Du 16 au 23 JUILLET 2017 à Saint-Laurent-Sur-Sèvre (Vendée)

Stage national de Musique Sacrée

Chanter, diriger, se former, se ressourcer, célébrer...

Formations spécifiques à destination des chanteurs, chantres-animateurs et des chefs de chœur.

Cours de chant individuel, pratique de la polyphonie et du chant grégorien.

Connaître et vivre la liturgie.

Dossier d'inscription en ligne sur : " <http://www.ancoli.com> "

Renseignements au secrétariat d'ANCOLI au 06 84 43 35 30 ou par mail ancoli@orange.fr.

Stage organisé par ANCOLI, le SNPLS et les PUERI CANTORES.